

n° 297 Janvier Février 2019

#### DATES A RETENIR

# Lundi 7 janvier:

Don de Sang, de 17h à 20h, Salle des Fêtes.

# Samedi 12 janvier:

Crémation des Sapins, 18h, rue des écoles.

# Dimanche 13 janvier:

Assemblée Générale A.S.A. à 9h30 en salle du Conseil.

# <u>**Ieudi 17 janvier :**</u>

Intervention de la Gendarmerie, à18h, salle du Conseil.

# Mercredi 23 janvier:

Soirée de collecte des propositions, 20h, salle du Conseil.

# Mercredi 30 janvier :

Réunion étude hydraulique, 19h, salle du Conseil.

# Jeudi 31 janvier:

Réunion "Vieillir ça s'apprend" de 14h à 16h, salle du Conseil.

#### Dimanche 3 février:

Assemblée Générale Club de Pétanque, 10h à la Salle des Fêtes.

#### Vendredi 15 février:

Assemblée Générale A.P.L. à 19h30, salle Arletty.

# Samedi 23 février:

Assemblée Générale U.N.I.A.T. à 11h à la salle des Fêtes.

#### **CONTACTS MAIRIE**

du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00 le Samedi de 9h00 à 11h00 Tél: 03 88 50 00 33 www.still-info.fr accueil@mairiedestill.fr Mes chers concitoyens,

Au terme de cette année 2018, nous aurions très envie de tourner rapidement la page et de nous convaincre que 2019 sera nécessairement plus sereine et paisible.

L'attentat de Strasbourg nous a touché violemment dans notre proximité immédiate et nous a confirmé que toutes les mesures de sécurité mises en place depuis plusieurs années étaient à la fois nécessaires et insuffisantes. Comme à chaque drame, nous nous sommes rassemblés autour de nos valeurs républicaines de fraternité et d'affirmation de notre liberté.

Dans le contexte social du mouvement des gilets jaunes, nous avons rejoint ceux qui, autour des ronds-points, en appelaient à plus de justice et de liens humains, à une meilleure compréhension de tous ceux qui, en fin de mois, doivent compter ce qui leur reste pour vivre. Il y a eu depuis la minovembre une expression légitime d'une forte impatience à donner du sens à notre projet social commun. Il y a maintenant urgence à rechercher de nouveaux objectifs pour un monde plus fraternel et durable. C'est sans aucun doute l'épreuve que nous devons dépasser tous ensemble dans les années à venir. Alors, je vous souhaite à tous pour 2019 une année plus sereine mais une année exigeante qui pourrait permettre à chacun d'entre nous de participer activement à la réflexion et à la mise en oeuvre d'un modèle de société renouvelé.

A notre échelle, la Commune de Still a d'ores et déjà ouvert un cahier de doléances qui contribuera au grand débat national annoncé mais aussi une soirée de concertation, le mercredi 23 janvier à 20h00 à laquelle vous êtes tous invités (voir courrier ci-joint).

Toutes ces préoccupations ne doivent toutefois pas nous faire oublier l'essentiel... C'est pourquoi je vous souhaite pour 2019, dans vos foyers et vos familles, bonheur et santé!

> votre Maire, Laurent Hochart.

# **GRANDS ANNIVERSAIRES**

# **JANVIER:**

Mme Madeleine BEL

née le 15.01.1927, fêtera ses 92 ans.

M René HAAG

né le 11.01.1930, fêtera ses 89 ans.

M Guy GIOT

né le 10.01.1934, fêtera ses 85 ans.



# **FEVRIER:**

**Mme Marie - Rose WERNERT** 

née le 22.02.1939, fêtera ses 80 ans.

**Mme Simone HAAG** 

née le 03.02.1939 fêtera ses 80 ans.

Mme Marthe SONNTAG

née le 14.02.1924, fêtera ses 95 ans.

**Mme Alice SCHULTZ** 

née le 13.02.1928, fêtera ses 91 ans.

**Mme Madeleine BRUCK** 

née le 06.02.1930, fêtera ses 89 ans.

**Mme Marie - Louise ZIMMER** 

née le 26.02.1930, fêtera ses 89 ans.

Mme Joséphine FLICKER

née le 05.02.1934, fêtera ses 85 ans.

**Mme Françoise HERGAULT** 

née le 26.02.1937, fêtera ses 82 ans.

# ANNONCES

# RESTAURANT LES TUILERIES

JANVIER 2019

Dimanche 13 janvier 2019 à midi Moules à volonté Marinières ou à la crème

> Frites 14,90 €







Dimanche 27 janvier 2019 à midi Couscous maison

15,90 €

L'équipe du restaurant Les Tuileries vous présente ses Meilleurs Vœux 2019.



FEVRIER 2019

Dimanche 3 février 2019 à midi Rosbif de cheval

15,90 €





Dimanche 10 février 2019 à midi Couscous maison 15,90 €

Pensez à réserver, les places sont limitées **2** 03.88.97.74.49

80 GRAND'RUE - 67190 STILI



#### « LE SOUVENIR FRANÇAIS »

COMITÉ DE MOLSHEIM

« A nous le souvenir, à eux l'immortalité »

Association Nationale, concue en Alsace et Moselle devenues allemandes, fondée en 1887 par François-Xavier Niessen, à Neuilly-sur-Seine, est régie par la loi 1901 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906.

MISSIONS:

- Conserver la mémoire de ceux et celles qui sont « Morts pour la France » au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions et entretenir leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire tant en France qu'à l'Etranger. (130.000 tombes entretenues, 200 monuments restaurés, 40 stèles et monuments réalisés).
- 2) Animer la vie commémorative en participant, organisant des cérémonies patriotiques nationales,
- des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.

  3) Transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir,

Distincte des associations d'anciens combattants, notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à ceux et celles de tous âges et de toutes nationalités.

« LE SOUVENIR FRANÇAIS » observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

- Activités principales du Comité en 2018 :

  \* Janvier : Vœux des Maires et du 44<sup>ème</sup> R.T. de Mutzig

  \* 20/01/18 : Stand du S.F. au Cinéma « Le Trèfle », thème : 2<sup>ème</sup> G.M. la poche de Colmar

  \* 24/02/18 : Réunion Annuelle du Comité à Rosheim et inauguration d'une stèle « Le Souvenir Français »

  \* 08/05/18 : Armistice de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale (en Europe)

  \* Avril et Mai : Interventions scolaires et visites mémorielles des écoles

- \* 02/06/18 : Forum des associations à Duttlenheim, stand du S.F. avec expo-vente \* Cérémonies patriotiques des 13 et 14 juillet à Strasbourg, à Mutzig, à Duttlenheim \* Commémorations des batailles de 1870 à Wissembourg et Woerth
- Cérémonies commémoratives des combats de 1914 à Grendelbruch, Saint-Blaise et Plaine
   Commémorations de l'Armistice de 1918 à Molsheim, Mutzig, Duttlenheim, Dorlisheim, Soultz-les-Bains

- \*\*Commemorations de l'Affinistice de 1916 à Moistietil, Mulzag, Duducinienii, Aorinaicini, Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie 

  \*\*Cérémonie pour les « Incorporés de force» à Obernai (décret du 25 août 1942)

  \*\*Interventions et sorties auprès du 44\*me R.T. de Mutzig et du DMAT de Gresswiller

  \*\*14/10/18 : Inauguration d'une stéle « Le Souvenir Français » à Mutzig, Place de l'Église

  \*\*16\*\*novembre : quête nationale pour les sépultures des « Morts pour la France »

Prévisions pour 2019 : Manifestations : > Interventions dans les collèges et lycées

- > Quête pour les sépultures des « Morts pour la France »

>Création d'un espace « Le Souvenir Français » à définir > Réunion annuelle du Comité lors du 1<sup>er</sup> trimestre

Merci à tous les généreux adhérents et donateurs Continuez à nous encourager pour accomplir nos missions et nos diverses actions

> Président : M. Jean-Pierre CABUT 17, Chemin du Rosenmeer 67560 ROSHEIM

Tel: 06-88-35-22-18 Mail: souvenirfrancaismolsheim@gmail.com

MEILLEURS VŒUX **POUR 2019** 

# ANNONCES



# **REUNION AXA**

### COMPLEMENTAIRE SANTE

Les Assurances AXA organisent une réunion d'information le 23 janvier à 17h30 à la salle des fêtes afin de proposer aux habitants de Still des contrats d'assurance complémentaire santé à des tarifs préférentiels.

Renseignements en Mairie.

# **ANNONCES ASSOCIATIONS**

#### ASSEMBLEE GENERALE

de l'Association Still Animation. Le dimanche 13 janvier 2019 à 9h30 en salle du conseil.

# ASSEMBLEE GENERALE Club de Pétanque Dimanche 3 février 2019 à 10h à la Salle des Fêtes

# ASSEMBLEE GENERALE

Association Pêche à la ligne le 15 février 2019 à 19h30 à la salle Arletty.



ASSEMBLEE GENERALE de l'UNIAT, le samedi 23 février à 11h à la salle des fêtes.



# **CREMATION DES SAPINS**

Comme chaque année, les Sapeurs Pompiers Volontaires de Still -Heiligenberg procèderont au ramassage des sapins de Noël puis à leur crémation le samedi 12 janvier 2019. Merci de bien vouloir déposer votre sapin devant chez vous pour 14h le samedi 12 janvier, les pompiers passeront le ramasser dans l'après-midi. La crémation aura lieu à 18h, rue des écoles et sera accompagnée des traditionnels vin chaud, knacks et petite restauration.

# **COMMUNICATIONS OFFICIELLES**

# REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ETUDE HYDRAULIQUE

La Mairie organise une réunion publique d'information, le mercredi 30 janvier à 19h00, pour présenter les conclusions de l'étude hydraulique commandée après les fortes inondations et coullées de boue associées de 2016. Cette étude permettra aux habitants de Still de s'informer sur les risques hydrauliques présents sur le territoire de la commune et d'ainsi mieux se prévenir contre ces évènements, dans l'attente d'un plan de travaux pluri-annuel en cours d'élaboration avec l'ensemble des administrations (DDT, Agence de l'Eau, Chambre d'Agriculture, Communauté de Communes, etc.)

Un verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de la réunion.

# **COMMUNICATIONS OFFICIELLES**

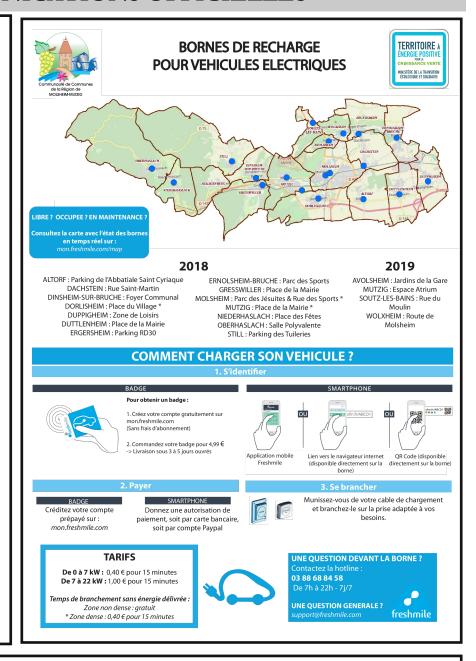
# Mise en service de la Borne de Recharge pour véhicules électriques.

La Communauté de Communes a fait installer une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la salle des fêtes. Elle sera mise en service à partir de fin décembre.

Son utilisation demande un badge que vous pouvez commander sur mon.freshmile.com.

Pour tout renseignement, merci de contacter la Communauté de Communes.





## S'ENGAGER DANS LA RESERVE OPERATIONNELLE.

Le Ministère des Armées lance un appel a l'engagement dans la réserve opérationnelle au sein du 6è RMAT. La réserve opérationnelle est composée de citoyens français, hommes et femmes, issus de la société civile avec ou sans expérience militaire et d'anciens militaires d'active. Tous signent un engagement à servir dans la réserve qui est un contrat rémunéré d'une durée d'un à cinq ans renouvelable. Quel que soit leur statut dans le secteur civil (étudiants, salariés, fonctionnaires, indépendants, etc. ) les réservistes opérationnels servent au sein de la Compagnie de Réserve du 6è RMAT.

"La réserve opérationnelle est une manière originale et utile de contribuer à la défense de son pays sans faire du métier des armes sa seule profession, parce que la sécurité nationale est l'affaire de tous."

POUR REJOINDRE LA RESERVE : contacter la cellule de réserve via 6rmat.besançon.reserve@gmail.com ou inscription directe sur le site internet www.reservistes.defenses.gouv.fr et préciser que vous voulez rejoindre le 6è RMAT.

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 7 novembre 2018 Sous la Présidence de M. Laurent Hochart

ARRONDISSEMENT
MUTZIG
CONSEILLERS ELUS: 19
CONSEILLERS EN
FONCTION: 17
CONSEILLERS
PRESENTS: 11

**MEMBRES PRESENTS:** Marie-Odile LIEN, Corinne ROYER, Gilles NEVERS, Adjoints Martine THOMAS – Jean-Philippe SIEGEL – Stéphanie FRANKINET – Sylvie FISCHER – Frédéric SIEGEL – Catherine JAEGLE – Thomas PASCUAL

**MEMBRES ABSENTS EXCUSES :** Pascal GEISPIELER, Adjoint – Eric PAGNANI – Camille BOUCHAIN – Philippe KELLER – Michel VIX – François THEILLER

Pascal GEISPIELER donne procuration à Corinne ROYER Michel VIX donne procuration à Sylvie FISCHER

#### COMPTE RENDU

# Approbation du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2018

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 10 septembre 2018.

# Ravalement de façades d'immeubles anciens

Vu les délibérations du 18 octobre 1996 et 25 janvier 2002,

Vu les demandes de subvention de ravalement d'immeubles anciens :

DECIDE d'allouer les sommes suivantes :

- MERCKLEN Elisabeth pour un montant de 408,00 €
- LE COZ Christophe pour un montant de 296,00 €

# Subvention pour l'association Colégramme

Le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 18 900,00 € à l'association Colégramme pour l'année 2018.

## Subvention exceptionnelle pour la Chorale Sainte Cécile

Le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 460 € à la Chorale Sainte Cécile pour les frais de transport concernant une manifestation à Oberwolfach en date du 25 novembre 2018.

# Adoption de décisions modificatives

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-11,

VU la délibération du 10 avril 2018 approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

CONSIDERANT que des écritures sont à effectuer,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

**BUDGET COMMUNE** 

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

6574 Subvention à l'association Colégramme + 18 900,00 €
6574 Subvention Chorale Sainte Cécile + 460,00 €
022 Dépenses imprévues - 19 360,00 €

# Mutualisation: renouvellement des marchés de fourniture d'électricité et de gaz – constitution d'un groupement de commande permanent

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la directive européenne n°2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur d'électricité;
- VU la directive européenne n°2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel;
- VU la loi dite « Nouvelle organisation du marché de l'électricité » dite loi NOME du 7 décembre 2010 portant suppression des tarifs règlementés de vente (TRV) pour les contrats de puissance supérieure à 36kVA à compter du 1<sup>et</sup> janvier 2016;
- VU la loi relative à la consommation du 17 mars 2014 portant suppression des TRV de gaz naturel pour les consommateurs non-domestiques consommant plus de 30 MWh/an au 31 décembre 2015;
- VU le code de l'énergie ;
- VU le code général des collectivités territoriales;
- VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment son article 28;
- VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
- CONSIDERANT dès lors la nécessité de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel dans le cadre défini par le Décret relatif aux marchés publics ;
- CONSIDERANT que la Commune a des besoins en matière d'achat d'énergie, de fourniture et de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique et est ainsi concernée à ce titre;
- ESTIMANT judicieux de recourir à la mutualisation avec la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG et les différentes Collectivités Locales de son territoire pour engager les opérations de mise en concurrence en ce sens ;
- CONSIDERANT que ce dispositif est susceptible d'apporter plus d'efficacité et a fortion d'obtenir de meilleurs tarifs;
- CONSIDERANT que la procédure du groupement de commandes permet de répondre à ces objectifs ;

- VU les délibérations du conseil communautaire n° 15-44 du 09 juillet 2015 et n° 16-45 du 30 juin 2016 portant respectivement constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture d'Electricité et pour la fourniture de Gaz;
- CONSIDERANT le caractère récurrent de ce besoin, la constitution du groupement de commandes sous la forme permanente, pour une durée illimitée s'avère adaptée pour permettre le renouvellement des marchés, accords-cadres et marchés subséquents;

**ESTIMANT** opportun de confier la coordination du groupement de commandes à la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG;

- CONSIDERANT l'intérêt que présente pour la Commune ce groupement de commandes au regard de ses besoins propres ;
- VU le projet de convention constitutive du groupement de commandes à ce titre pour la passation des marchés de fourniture d'électricité et de gaz naturel diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Maire ;

ET APRES en avoir délibéré;

#### 1º décide

- ➤ d'adhérer au groupement de commandes pour la passation des marchés de fourniture d'électricité et de gaz naturel, auquel participeront les collectivités locales suivantes :
  - les Communes membres de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG,
  - la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG,
  - le SIVOM de MOLSHEIM-MUTZIG et Environs,
  - les C.C.A.S. concernés des Communes membres,
  - le SIVU du Collège de MUTZIG,
  - le SMICTOMME,

# 2º entérine

➤ la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation des marchés de fourniture d'électricité et de gaz naturel, dans les forme et rédaction proposés,

#### 3° donne mandat

➤ à Monsieur le Maire pour signer l'acte constitutif du groupement de commandes et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

# 4º accepte

→ que la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG soit désignée comme coordonnateur du groupement de commandes ainsi formé,

#### 5° donne mandat

➤ au Président de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG pour signer et notifier les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents, et avenants éventuels, à intervenir dont la Commune sera partie prenante,

# 6° s'engage

➤ à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la Commune est partie prenante, à régler les sommes dues, et à les inscrire préalablement au budget,

# 7º autorise

- Monsieur le Maire à signer la convention tripartite Commune/Fournisseur/Recettes des Finances relative à la mise en œuvre du prélèvement pour le paiement des dépenses d'énergie.
- Monsieur le Maire à transmettre au coordonnateur les références utiles des différents points de livraison et les données de consommation des sites alimentés en électricité, et en gaz naturel,

#### 8º habilite

➤ Le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité, et de gaz naturel, ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune de Still.

# Cession à titre gratuit d'un camion pompier

Le Conseil Municipal décide de céder l'ancien camion pompier de marque DEUTZ - MAGIRUS immatriculé 4624 RS 67 à l'association PIN-PON GROUP Bas-Rhin siège à Bischwiller, 9A, rue de la Gare.

#### DEBAT PUBLIC NATIONAL

Afin de répondre à l'appel à la concertation citoyenne lancé par le mouvement "Gilets Jaunes" et accepté par le gouvernement, la Commune de Still vous invite à venir partager vos propositions lors d'une SOIREE DE COLLECTE DES PROPOSITIONS qui aura lieu dans la Salle du Conseil de la Mairie le mercredi 23 janvier à 20 h 00.

Vous pouvez d'ores et déjà déposer vos suggestions dans le cahier de doléances en accès libre à l'accueil de la Mairie ou en nous envoyant un courrier ou courriel que nous consignerons dans le cahier.

Merci de vous inscrire en Mairie afin de vérifier les capacités d'acceuil de la salle.



# INTERVENTION DE LA GENDARMERIE

Le Major Stéphane Sablens interviendra dans la salle du Conseil de la Mairie de Still

# le 17 janvier à 18 h 00

Les sujets abordés seront variés, de la lutte contre les vols de vélos au signalement des mineurs en danger et comprendront :



Comment prendre un rond - point?



Escroqueries par internet



Opération tranquillité séniors



Pré - plainte en ligne



Prévention cambiolages



Opération tranquillité vacances



Quiz cambriolages



Diverses questions.

Inscriptions en Mairie.





# LES ANIMAUX DU CIRQUE

La Commune de Still est heureuse de vous proposer, dans le cadre de son programme StillaMano d'animations socio-culturelles, un Stage de Cirque d'une semaine pendant les prochaines vacances d'hiver, animé par Anne Knipper de la Compagnie Acro'balles. Ce programme alléchant vous permettra de découvrir l'univers du Cirque et de rencontrer l'acrobate et le clown qui sommeillent en vous.



Le Stage se déroulera du 11au 15 février à la Salle des Fêtes de Still, de 9h à 12h pour les enfants de 5 à 8 ans et de 14h à 17h pour les enfants de 9 à 14 ans. Le prix du stage est de 25 € par enfant. Les parents, famille et amis sont invités à nous rejoindre le 15 février à 11h pour les petits et 16h pour les grands afin d'assister à une présentation du travail.

Entre serpents à lunettes, paresseux super héros et moustiques qui se grattent, le cirque cette année mettra en scène de drôles d'oiseaux.

Qu'ils piaillent, hennissent, grommellent ou blatèrent, ce qui est sûr, c'est qu'ils vont se secouer les puces pour être inventifs.

Vous l'aurez compris, les animaux seront à l'honneur, entre pyramides de singes à la grimace, acrobaties de baleines en tutu, sauts de gazelles euphoriques et équilibres de vers de terre ; le tout agrémenté de jonglerie d'asticots.

Cette joyeuse pagaille inspirera nos jeux clownesques.



Nom:

# Stage de Cirque du 11 au 15 février 2019



bulletin d'inscription à déposer en Mairie avant le 09 février 2019

N(-----

veuillez cocher la case du créneau désiré:

Nom et contact des parents :

PETITS

Adresse postale :

5 à 8 ans, de 9h à 12h

GRANDS

9 à 14 ans, de 14h à 17h

La facture de 25 € vous sera adressée pour règlement à l'adresse postale communiquée.

Signature: